

VOTRE SÉJOUR

Veillez ne pas quitter votre chambre avant le passage du médecin. Il est impératif de prévenir l'équipe soignante si vous quittez la chambre car nous mettrons tout en œuvre pour vous retrouver.

VISITES

Elles sont autorisées de **13 H à 19 H.**



(sauf conditions exceptionnelles)

Visites déconseillées pour les enfants de moins de 15 ans sous la responsabilité des parents.

Elles sont **interdites le matin pour permettre les soins.**

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Pour garantir votre repos et celui des malades,

limitez le temps et le nombre de visiteurs.

Ces derniers doivent respecter les consignes d'isolement signalées par un logo à la porte de votre chambre.

Un ou deux accompagnants sont autorisés.

VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

Le médecin recevra votre famille sur rendez-vous.

Pour prendre des nouvelles de vos proches, merci de privilégier les créneaux suivants : entre **10H et 12H** puis entre **15H et 18H.** Aucun renseignement ne sera donné par téléphone (sauf conditions exceptionnelles)

Il est impératif d'informer le médecin de **vos antécédents**, de l'ensemble des **traitements suivis** et **médicaments** que vous prenez. Pour certains examens, en plus des explications données par le médecin, une fiche d'information et de consentement vous sera remise.

LES REPAS

Petit déjeuner : **8H**

Déjeuner : **12H**

Dîner : **18H**

Collations possibles à **16H et 22H**

Les menus sont affichés dans chaque service, premier couloir principal. En cas de régime, sur prescription médicale, un menu spécifique vous sera proposé par la diététicienne. Pour le respect des prescriptions médicales nous vous demandons de **ne pas vous faire apporter des aliments ou boissons sans autorisation préalable.**



VOS DROITS ET DEVOIRS

Vous pouvez en prendre connaissance sur le livret d'accueil de l'établissement, les affiches dans le service (Charte du patient Hospitalisé) ou sur notre site internet. **Si vous avez une question** concernant la personne de confiance, les Directives Anticipées (modèle dans le livret d'accueil), le rôle des représentants des usagers, l'accès à votre dossier, la gestion de vos données médicales, la gestion des réclamations et plaintes ...

VOTRE HYGIÈNE

Pour permettre un change régulier, **veuillez vous munir d'un nécessaire de toilette** (savon, shampoing, brosse à dents, dentifrice, pantoufles, pyjamas ou chemises de nuit, robe de chambre, serviettes et gants de toilette). Le nettoyage du linge personnel est à votre charge.

VOTRE ARGENT ET LES OBJETS DE VALEUR

Évitez, dans la mesure du possible, **d'amener à l'hôpital de l'argent ou des objets de valeur.** Dans le cas contraire, confiez-les à votre famille ou à votre personne de confiance. En dernier recours, votre argent peut être déposé à la trésorerie municipale de Denain. En cas de perte ou de vol, l'hôpital ne peut être rendu responsable que pour l'argent et objets de valeurs lui ayant été confiés. Soyez vigilant.

LES MÉDICAMENTS

Au court de votre séjour, les **médicaments** nécessaires à votre traitement sont **prescrits par le médecin** du service, délivrés par la pharmacie de l'établissement et distribués par l'infirmier(e). Aussi, il n'est pas nécessaire d'apporter vos médicaments mais il est utile de **fournir vos dernières ordonnances** ou de connaître, à défaut, votre traitement. Si vous avez des médicaments lors de votre admission, merci de les remettre à votre famille ou personne de confiance, à défaut, ceux-ci seront conservés, nominativement, en salle de soins.

LA TÉLÉVISION

Elle est gratuite. Une télécommande est disponible par chambre. Nous vous demandons d'en prendre soin. **Merci de respecter le repos des autres patients** lorsque vous regardez la télévision (son, durée, horaire).

LE TÉLÉPHONE ET INTERNET

Pour bénéficier du téléphone et d'internet, **un abonnement** doit être souscrit auprès de **l'accueil de l'hôpital.** La démarche et les frais d'abonnement sont indiqués dans le livret d'accueil de l'hôpital. La réception des appels est gratuite, seuls les appels sortants sont payants. Vous pouvez également utiliser votre téléphone portable ou tout autre objet connecté dans votre chambre ou à l'extérieur du service dans le respect du droit à l'image des personnes.



CULTE

Les ministres des cultes des différentes confessions peuvent vous rendre visite si vous le désirez. Veuillez en faire part au cadre de santé du service.

ASSISTANTE SOCIALE

Dans le cadre de votre prise en soins pluridisciplinaire, une assistante sociale peut recevoir patients et familles sur rendez-vous, selon vos besoins.

SÉCURITÉ

IL EST STRICTEMENT INTERDIT



ORGANISATION DU SERVICE

6H30 Transmissions inter-équipes
Dispensation des soins paramédicaux (soins et traitement)
Soins d'hygiène et de confort

8H30 Distribution du petit déjeuner

Visite des médecins
Le médecin vous examine, prescrit votre traitement médical et vous explique le déroulement de votre hospitalisation.

Matin Dispensation des soins paramédicaux (soins et traitement)
Soins d'hygiène et de confort

12H Soins paramédicaux (traitements)
Distribution des repas

13H20 Transmissions inter-équipes
Veuillez ne pas interrompre ce temps de transmissions

Après-midi Dispensation des soins paramédicaux (soins et traitement)
Soins d'hygiène et de confort

18H Soins paramédicaux (traitements)
Distribution des repas

Les examens techniques s'échelonnent sur toute la journée en fonction des heures des rendez-vous.

20H55 Transmissions à l'équipe soignante de nuit

22H Collation et traitement de nuit

22H30 à 6H30 Surveillance nocturne et soins d'hygiène, de confort et de sécurité

VOTRE SORTIE

Votre sortie est une **décision médicale**, elle est prononcée par le médecin. Vous êtes informé(e) les jours qui précèdent de votre sortie afin de vous organiser pour votre retour à domicile (transport, hébergement, médecin traitant...).

L'équipe vous aide dans ces démarches si vous le souhaitez.

Au moment de votre sortie, **n'oubliez pas** :

- Votre courrier de sortie à remettre à votre médecin traitant
- La fiche de liaison infirmier
- Vos effets personnels
- Vos médicaments si conservés en salle de soins. Ceux-ci pourront être revus, si vous êtes d'accord, avec le traitement réajusté de votre hospitalisation.

LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Nous vous demandons de **prendre connaissance** et de **remplir le questionnaire de satisfaction** qui est **anonyme**.

Un professionnel soignant se tient à votre disposition pour vous aider à le remplir si besoin. Celui-ci vous a été délivré pendant votre séjour et votre expérience nous permet d'améliorer la qualité des soins et informations dispensés dans le service. Il est à remettre au soignant la veille de votre départ. Ne partez pas sans nous laisser votre avis, il compte ! Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'équipe du service de Court Séjour Gériatrique,
vous souhaite un prompt rétablissement.



Communication Ch-Denain
2024



**Bienvenue au Centre
Hospitalier de
DENAIN**

Service :

Court Séjour Gériatrique

Équipe médicale :

Dr V. BABIK, Chef de Service
Dr W. HAMDINI
Dr F. WOLNY
Dr R. ROROWSKI

Bonjour,

Vous venez d'arriver dans le service de Court Séjour Gériatrique.

Mme le Dr BABIK, Chef de service ainsi que **l'ensemble du personnel médical et paramédical vous souhaitent la bienvenue.**

Le service de Court Séjour Gériatrique accueille des patients qui présentent une problématique relative à toutes les pathologies de la personne âgée de plus de 75 ans. Les patients qui intègrent ce service sont informés et volontaires pour bénéficier de soins visant à améliorer leurs états cliniques.

Ce passeport a pour but de faciliter votre séjour en apportant un certain nombre de renseignements utiles. Le cadre de santé ou les membres de l'équipe soignante se feront un plaisir de vous apporter tous les renseignements complémentaires.

Le personnel soignant décline sa fonction et vous donne la raison de tout soin. Quelques élèves ou étudiants seront appelés à vous apporter des soins, veuillez les accepter, ils seront les soignants de demain. Vous pouvez néanmoins refuser en le signalant au cadre de santé du service.

La qualité de votre séjour est coordonnée par :

Infirmiers : 03 27 24 31 52

Mme FONTAINE Valérie, cadre de santé : 03 27 24 31 51

Assistante sociale : 03 27 24 34 90

Secrétariat : 03 27 24 32 75

Fax : 03 27 24 32 76